



**Agence Construction Seine et Marne Nord**

9, rue de Courtalin  
CS 70181 - MAGNY LE HONGRE  
77703 MARNE LA VALLEE 4  
Tél. : 01 60 42 55 60  
Fax : 01 60 42 09 75  
E-mail : construction.magny@socotec.com

**SCI REVELLAT-PERROQUETS**

33 rue des perroquets  
94350 VILLIERS SUR MARNE

► **Contrôle Technique**

► **Rapport Final de contrôle technique**

**travaux dans pavillon à VILLIERS S/ MARNE  
33, rue PERROQUETS**

- Date : 12/07/2016
- Dossier Socotec n° : 1601183R0000017/2000
- Référence du rapport : 183R0/16/1374

*Vous avez fait appel à nos services et nous vous en remercions.*

*Pour tout complément d'information, votre interlocuteur Socotec est à votre disposition.*

5.5.4.0.

- Responsable d'affaire : Denis VILCHIEN

▶ Ce rapport comporte 5 pages.

▶ Nombre d'exemplaire

1

▶ Copies :

BET FLORENTIN-GAMONAL [M. RUSSO] (c-russo@orange.fr)  
10 rue du sergent Blandan  
92130 ISSY LES MOULINEAUX

## SOMMAIRE

|                                                                                |   |
|--------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. Objet du rapport.....                                                       | 3 |
| 2. Renseignements généraux .....                                               | 4 |
| 3. Compte rendu de la mission .....                                            | 5 |
| 4. Avis, qui, à la connaissance de SOCOTEC, n'ont pas été suivis d'effets..... | 5 |
| 5. Rédacteur du rapport.....                                                   | 5 |

## **1. Objet du rapport**

Le présent document constitue le Rapport Final de Contrôle Technique, prévu dans notre contrat.

Pour la bonne compréhension de ce rapport, qui clôt notre mission de contrôle technique, nous précisons les points suivants :

- Ce rapport rend compte de la mission de Socotec au Maître d'Ouvrage. Il ne s'agit pas d'un rapport de vérifications techniques sur l'ouvrage terminé.
- Les avis de Socotec ont été formulés par référence à notre Contrat, définissant notre mission rappelée au Chapitre 2, et à la norme NF P03-100 (Critères généraux pour la contribution du contrôle technique à la prévention des aléas techniques dans le domaine de la construction).
- Ces avis, sur la conception de l'ouvrage et lors de la réalisation de l'ouvrage, ont fait l'objet de documents adressés au Maître d'Ouvrage, rappelés au chapitre 3.
- Il n'appartient pas au contrôleur technique d'assurer le suivi de ses avis.
- Les entreprises et la maîtrise d'oeuvre peuvent attester de la prise en compte de nos avis.

## 2. Renseignements généraux

|                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>                                                                          |
| SCI REVELLAT-PERROQUETS<br>33 rue des perroquets<br>94350 VILLIERS SUR MARNE                     |
| <b>BUREAU D'ÉTUDES</b>                                                                           |
| BET FLORENTIN-GAMONAL<br>10 rue du sergent Blandan<br>92130 ISSY LES MOULINEAUX                  |
| <b>MISSION</b>                                                                                   |
| mission relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables. (Mission L) |
| <b>DESCRIPTION DE L'OUVRAGE</b>                                                                  |
| renforcement partie du plancher bas du rez-de-jardin                                             |

### 3. Compte rendu de la mission

Au cours de la mission, SOCOTEC a formulé des avis, qui ont été communiqués au Maître d'Ouvrage dans les documents suivants :

| Désignation - Référence des documents adressés au Maître d'Ouvrage |                                                        | Date       |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------|
| 183R0/16/381                                                       | Rapport Initial de Contrôle Technique                  | 24/02/2016 |
| 183R0/16/1195                                                      | Fiche d'avis en phase de réalisation des travaux n° F1 | 22/06/2016 |

### 4. Avis, qui, à la connaissance de SOCOTEC, n'ont pas été suivis d'effets

Néant.

### 5. Rédacteur du rapport

Le présent rapport a été établi par :

| Intervenants                       | Signatures                                                                          |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Denis VILCHIEN<br>Chargé d'affaire |  |